

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	Potassium Hydroxide, Solution
# CAS	Mélange
Usage du produit	Applications industrielles
Fabricant	SODROX Chemicals Ltd. 7040 Wellington Road 124, R.R. #6 Guelph, ON N1H 6J3 CA Téléphone D'Affaires: 519-837-2330 No de télécopieur: 519-837-3300 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-363-6824

2. Identification des risques

Description générale des risques	DANGER PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX. PROVOQUE DES BRÛLURES CUTANÉES. TOXIQUE. Peut être mortel si avalé ou inhalé.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Yeux	Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
Peau	Cause des brûlures chimiques.
Inhalation	L'inhalation du brouillard peut causer l'irritation des voies respiratoires, des quintes de toux et des maux de tête.
Ingestion	Nocif si avalé. Cause des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
Organes cibles	Yeux. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes sont prostration, halètement, pâleur et mouvements non coordonnés. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.
OSHA Regulatory Status	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Effets potentiels sur l'environnement	Voir la Section 12.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	30 - 60

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 20 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau froide pendant 20 minutes et en même temps retirer les vêtements et chaussures contaminés. Les jeter ou les laver bien avant de les réutiliser. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire.
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent être différés.

Conseils généraux

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants imperméables et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables

Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Non inflammable mais réagit avec la plupart des métaux pour former un gaz d'hydrogène inflammable.

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés En fonction des matières environnantes.

Méthodes d'extinction inappropriées Pas disponible

Protection pour les pompiers

Risques spécifiques provenant des produits chimiques Pas disponible

Équipement de protection pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Produits dangereux résultant de la combustion Des fumées ou des gaz irritants et toxiques peuvent être dégagés durant un incendie.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs Pas disponible

Sensibilité aux décharges électrostatiques Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

Méthodes de contention

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque.

Méthodes de nettoyage

Ne pas rejeter dans l'environnement. Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation

DANGER -- CORROSIF

Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate.

Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit.

Se laver soigneusement après la manipulation.

Stockage

Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)

Limites d'exposition

Hydroxyde de potassium

ACGIH-TLV

Ceiling: 2 mg/m³

OSHA-PEL

Indéterminé

Mesures d'ingénierie

Utiliser des procédures en vase clos, la ventilation aspirante locale, ou tout autre moyen technique de contrôle afin de conserver les niveaux des substances en suspension en-deça des limites d'exposition.

Les locaux où cette substance est entreposée ou utilisée doivent être équipés d'un dispositif pour rinçage des yeux et d'une douche de sécurité.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque.

Protection des mains

Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection de la peau et du corps

L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.

Protection respiratoire

Si les concentrations en suspension dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables, utiliser une protection respiratoire homologuée par NIOSH.

Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
Couleur	Incolore
Forme	Visqueux Liquide
Odeur	Inodore
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	> 14
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	8.88 °C (48 °F) (50%)
Point d'ébullition	144.44 °C (292 °F) (50%)
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Légèrement moins que l'eau
Point d'éclair	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Sans objet
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Sans objet
Pression de vapeur	2 mmHg @ 20°C
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	1.52 @ 20°C (50%) (H ₂ O = 1)
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H ₂ O)	Complète
Viscosité	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	50 % (Approximativement)
Masse moléculaire	56.1

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Réagit violemment avec des matières acides. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Acides. Des agents d'oxydation.
Produits de décomposition dangereux	Des émanations et gaz irritants et/ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Hydroxyde de potassium	Pas disponible

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Hydroxyde de potassium	214 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
Peau	Cause des brûlures chimiques.
Inhalation	L'inhalation du brouillard peut causer l'irritation des voies respiratoires, des quintes de toux et des maux de tête.
Ingestion	Nocif si avalé. Cause des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
Sensibilisation	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets sur la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.
--------------------	--

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

Hydroxyde de potassium 1310-58-3 96 Hr LC50 Gambusia affinis: 80 mg/L [static]

Persistance et dégradabilité	Pas disponible
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
Effets sur l'environnement	Nocif pour la faune et la flore aquatiques.
Toxicité aquatique	Pas disponible
Coefficient de partage	Pas disponible
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible
Autres effets adverses	Pas disponible

13. Élimination des résidus

Instructions relatives à l'élimination des résidus	Consulter les règlements fédéraux, état/provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	Hydroxyde de Potassium en Solution
Classe de danger	8
Numéro UN	1814
Groupe d'emballage	II
Renseignements supplémentaires:	
Dispositions particulières	B2, IB2, T7, TP2



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION
Classe de danger	8
Numéro UN	1814
Groupe d'emballage	II



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Hydroxyde de potassium	1310-58-3	1 %
------------------------	-----------	-----

Situation SIMDUT

Contrôlé

Classement SIMDUT

Catégorie D-Division 1B, Catégorie E-Matière corrosive

L'étiquetage SIMDUT



Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200	Oui
---	-----

Règlements fédéraux des États-Unis

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Hydroxyde de potassium	1310-58-3	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ
------------------------	-----------	-----------------------------------

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Hazardous Substances

Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Présent
------------------------	-----------	---------

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Hydroxyde de potassium: 1000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui Risque différé - Non Risque d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
Section 302 substance extrêmement dangereuse	Oui
Section 311 produit chimique dangereux	Oui
Clean Air Act (CAA)	Pas disponible
Clean Water Act (CWA)	Substance dangereuse
Régulations des états	Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Hydroxyde de potassium 1310-58-3 Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Hydroxyde de potassium 1310-58-3 1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Hydroxyde de potassium 1310-58-3 Présent

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Hydroxyde de potassium 1310-58-3 Présent

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Hydroxyde de potassium 1310-58-3 sn 1571

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Hydroxyde de potassium 1310-58-3 1000 lb RQ (air); 100 lb RQ (terre/eau)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Hydroxyde de potassium 1310-58-3 Risque pour l'environnement

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Hydroxyde de potassium 1310-58-3 Toxic (caustic); Flammable (caustic)

Nom du stock

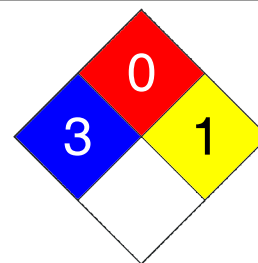
Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 3
Inflammabilité	0
Danger physique	1
Protection individuelle	X



Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication	12-Jan-2012
Date en vigueur	15-Mars-2012
Date d'expiration	15-Mars-2015

Préparé par
Autres informations

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010

Note : la responsabilité d'assurer un milieu de travail sûr appartient à l'utilisateur. L'information ici contenue concernant les risques pour la santé et la sécurité ne constituent qu'un guide pour l'utilisateur, qui est donc obligé à prendre les mesures requises, instruire les employés et développer des procédures de travail sécuritaires pour avoir un milieu de travail sûr. L'information ici contenue est, à notre connaissance, exacte. Puisque les conditions et les modes d'utilisation et de manipulation de ce produit sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune obligation et nous nous désistons expressément de toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation du produit. Il appartient à l'utilisateur la responsabilité de se mettre en conformité avec toutes les règles et tous les règlements applicables.

Attention: Destinataire des produits chimiques / coordinateur de FSS - Dans le cadre de notre engagement au sein de l'Association Canadienne des Distributeurs de Produits Chimiques (ACDPC) - Responsable Distribution@ initiative, Sodrox Chemicals Ltd exige, comme condition de la vente, l'obligation de transmettre la/les FSS/s ci-jointe/s aux employés affectés, clients et utilisateurs finals. Sodrox Chemicals Ltd. vous enverra, à votre requête, toute information supplémentaire disponible concernant la manipulation, la santé et la sécurité.